La Suisse en bref

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Générations**

Band (Jahr): **- (2016)**

Heft 77

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LA SUISSE EN BREF

Prison Pas de retraite pour les détenus

La messe est dite. La Cour européenne des droits de l'homme a décidé que les détenus âgés de plus de 65 ans peuvent être astreints au travail. Ce jugement est tombé à la suite du recours d'un prisonnier zurichois, âgé de 69 ans, incarcéré à Regensdorf (ZH). Celui-ci est actuellement contraint d'accomplir au moins trois heures quotidiennes de travail et s'expose à des sanctions s'il refuse. Pour la Cour, qui confirme ainsi un jugement du TF, «un travail adapté et raisonnable» réduit les effets nocifs de la détention.

Faune Cygnes mieux traités que les loups

Ces oiseaux font partie du paysage. Qui n'est pas allé une fois dans sa vie leur donner du pain? Reste que la Commission de l'environnement du Conseil national a donné son feu vert à la régulation de la population de cygnes tuberculés. Motif: toujours plus nombreux, ils deviennent moins craintifs et peuvent s'attaquer à l'homme. Par ailleurs, leurs déjections polluent les cultures agricoles. Mais attention, les élus refusent que ces volatiles soient chassés, il faudra trouver un autre moyen pour limiter leur nombre.

Le dessin de Micaël Autocensure

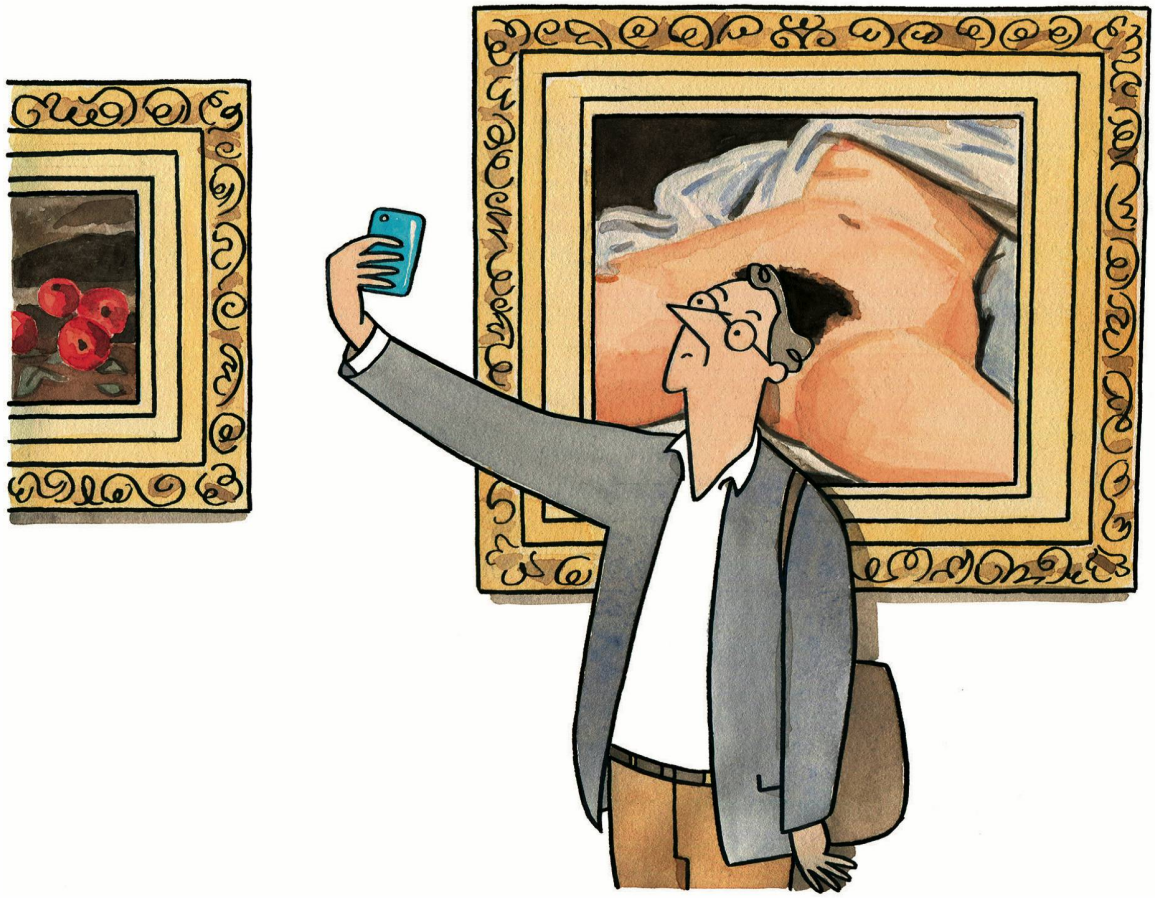

LAMal Une réforme ajournée

Devant la levée de boucliers suscitée par son projet de réforme des franchises, Alain Berset l'a ajourné. Pour rappel, le ministre de la Santé envisageait de supprimer certaines franchises à option et de réduire les rabais de prime dans l'assurance maladie. Le socialiste veut maintenant en savoir davantage sur les raisons qui poussent les assurés à changer de franchise et s'ils seraient prêts à en garder une pendant une période donnée.

Hôpitaux Sion voit grand

Si tout se passe bien, le futur hôpital de Sion comptera un nouveau bâtiment en 2023. Doté de salles d'opération dernier cri, il permettra de regrouper toute l'activité opératoire du Centre hospitalier du Valais romand dans la capitale sédunoise. En forme de L, la bâtisse prévue viendra s'adosser à la tour déjà existante. Devisé à 200 millions de francs, ce chantier aura également pour effet d'augmenter la capacité en lits stationnaires, ces derniers passant de 267 à 400.